



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 92553

Texte de la question

M. Frédéric Reiss souhaite interpeller M. le ministre délégué au tourisme sur les équipements de tourisme social et associatif. Les acteurs de ce domaine s'inquiètent en effet sur l'avenir du programme de consolidation de ce type d'équipements. Dans le cadre du plan patrimoine géré par le ministère du tourisme, environ 2 millions d'euros étaient jusqu'à présent toujours alloués aux travaux de remise aux normes des établissements accueillant des jeunes en difficulté. En 2005, ces crédits avaient déjà été supprimés avant d'être remis en place sous la pression de plusieurs députés. Dans le budget initial pour 2006, il semblerait que ces crédits aient à nouveau été abrogés. Interpellé par les responsables du Liebfrauenber, centre d'accueil membre de l'Union nationale des associations de tourisme, il souhaite connaître les mesures de substitution qu'il compte prendre afin de permettre la poursuite de l'activité très utile de ces centres et le maintien de leur qualité d'accueil.

Texte de la réponse

Le ministre délégué au tourisme est particulièrement soucieux que l'action de l'État en matière de tourisme social puisse se maintenir et se développer dans les meilleures conditions. C'est pourquoi il ne peut qu'être sensible aux préoccupations des professionnels du secteur relayées par l'honorable parlementaire qui soulève un problème que le ministre avait déjà évoqué dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du projet de loi de finances pour 2005, et qui avait pu fort heureusement trouver une solution satisfaisante dans le cadre du projet de loi de finances rectificative. Son département ministériel recherche actuellement avec le ministère délégué au budget et à la réforme de l'État une solution qui permette de dégager des moyens de financement de manière à répondre aux attentes existantes en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Reiss](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92553

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4139

Réponse publiée le : 30 mai 2006, page 5713